

# SDAGE

COMMISSION GÉOGRAPHIQUE AUTOMNE 2019



Isère Drôme Ardèche  
25 novembre 2019

# Déroulé de la matinée

1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Isère-Drôme-Ardèche
2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution
3. Présentation des ateliers participatifs de l'après -midi

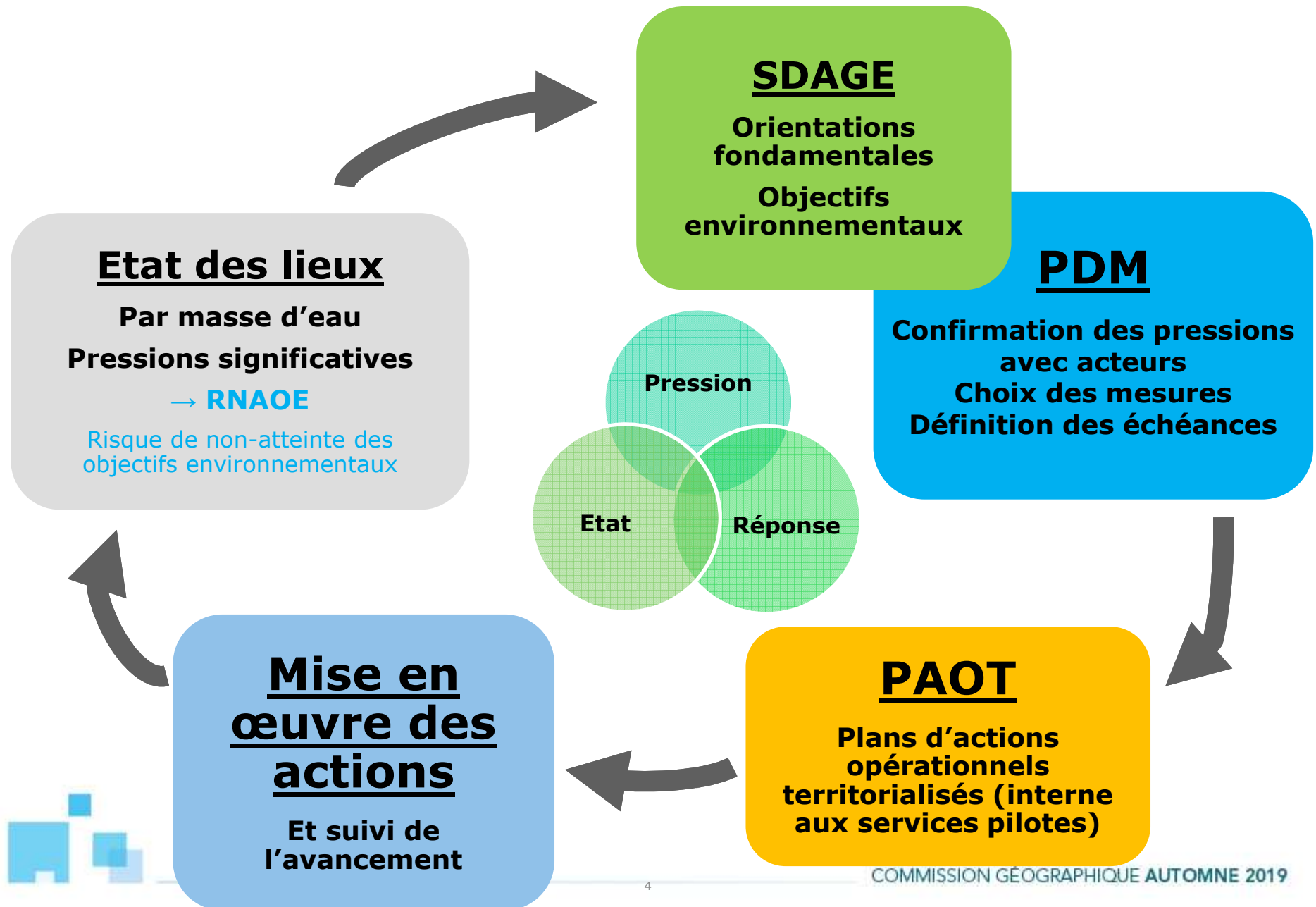


# Sommaire

1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Isère-Drôme-Ardèche
  - **Etat des masses d'eau**



# Un cycle, Un SDAGE un PDM.....



# Comment est évalué l'état écologique des cours d'eau ?

## Pour les masses d'eau surveillées

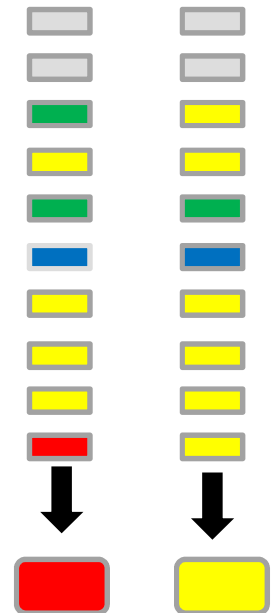
6 éléments de **qualité physicochimique et polluants spécifiques de l'état écologique**

4 éléments de **qualité biologique**

### **Etat écologique**

= état du (ou des) élément(s) de qualité le(s) plus déclassant(s)

Tous les éléments de qualité doivent être en bon état pour que la masse d'eau soit en bon état



## Pour les masses d'eau non surveillées

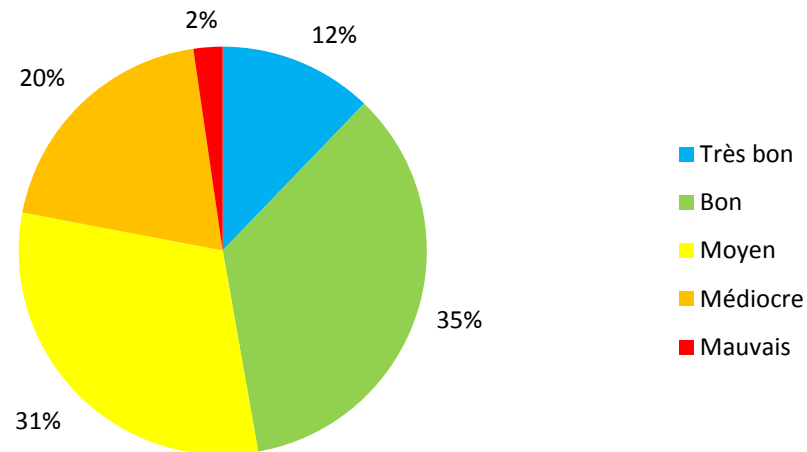
Modélisation de l'état écologique le plus probable au regard des pressions qui s'exercent sur la masse d'eau (modèle établi sur la base des relations pressions-état écologique observées sur les masses d'eau suivies par le RCS)



# Etat écologique des cours d'eau - Résultats bassin RM

## Masses d'eau - Etat 2019

n= 2639 - Données 2015-2017



- **47 % de ME en bon ou très bon état en 2019 (RM)**
- **Une variabilité annuelle naturelle** (40% des ME surveillées en état moyen 2019 sont en bon état au moins 1 année sur 2)

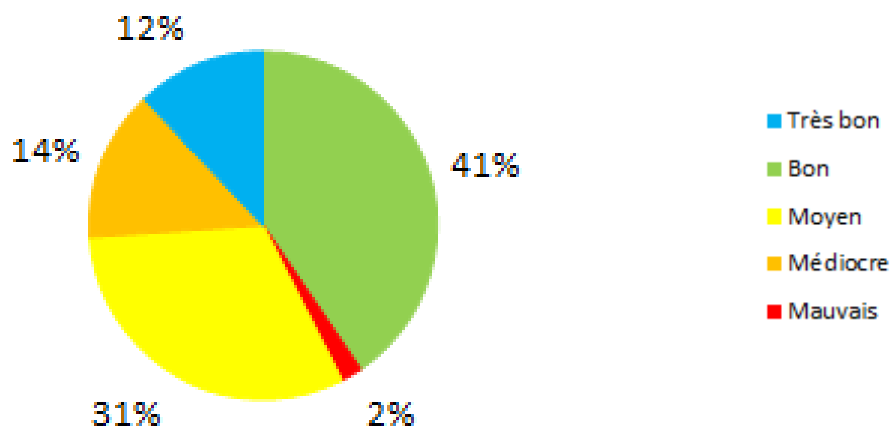
➔ **Une relative stabilité sur le long terme**



# Etat écologique des cours d'eau - Résultats AURA

## Masses d'eau - Etat 2019

n = 1066 - Données 2017-2017



- **Masses d'eau superficielles :**

- 53% de ME en BE ou TBE écologique
- BE chimique pour 97% pour les CE et 100% pour les PE

- **Masses d'eau souterraines :**

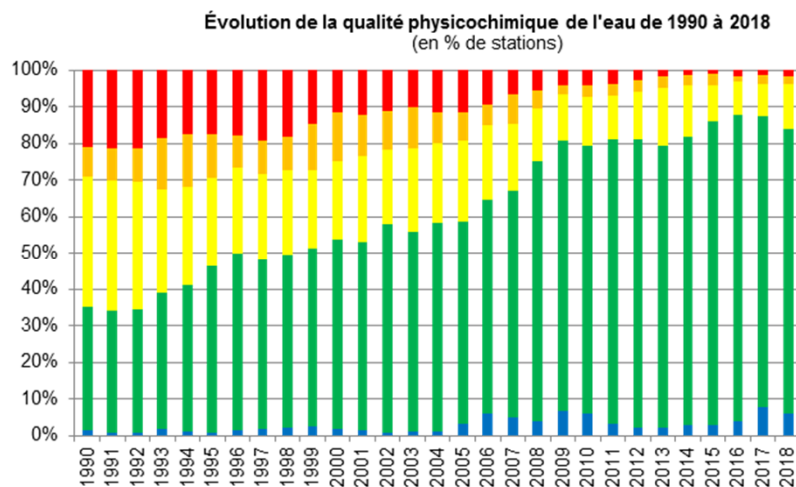
- 81% de ME en BE chimique / 89% de ME en BE quantitatif



# Évolution de l'état des cours d'eau sur le long terme (résultats bassin RM)

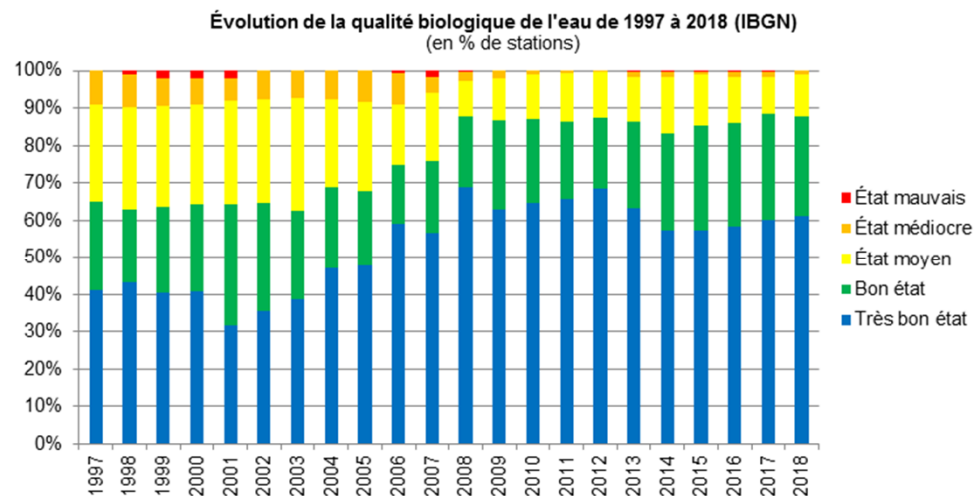
## Physicochimie :

- Part de stations en bon ou très bon état passant de 35% en 1990 à **84% en 2018**.



## Biologie (IBGN) :

- Part de stations en bon ou très bon état passant de 65% en 1997 à **88% en 2018**.



**L'état écologique** constitue **un indicateur pertinent sur le long terme** pour donner le cap **mais ne permet pas de guider l'action à court terme** compte tenu de sa forte inertie.



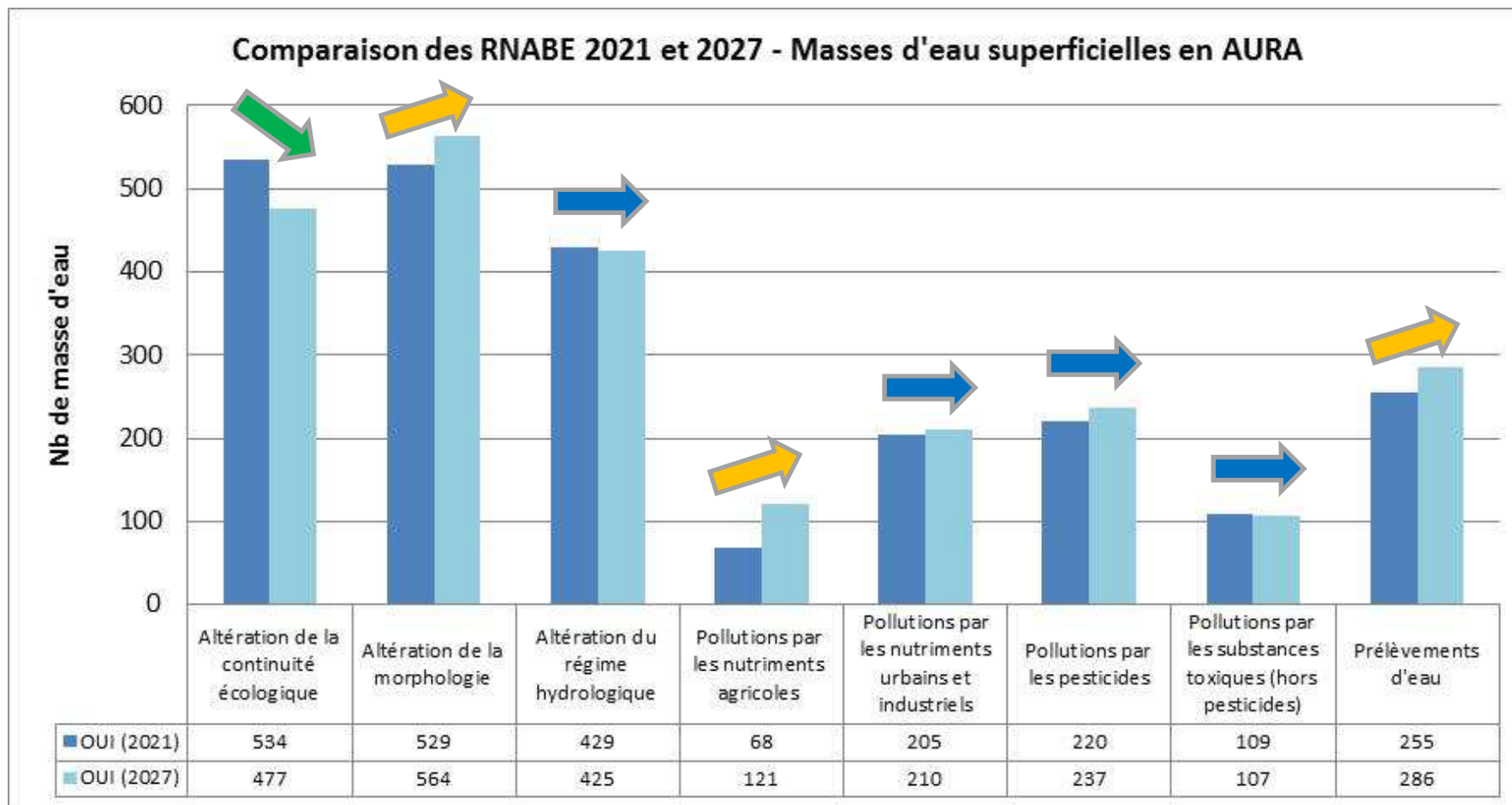


# Sommaire

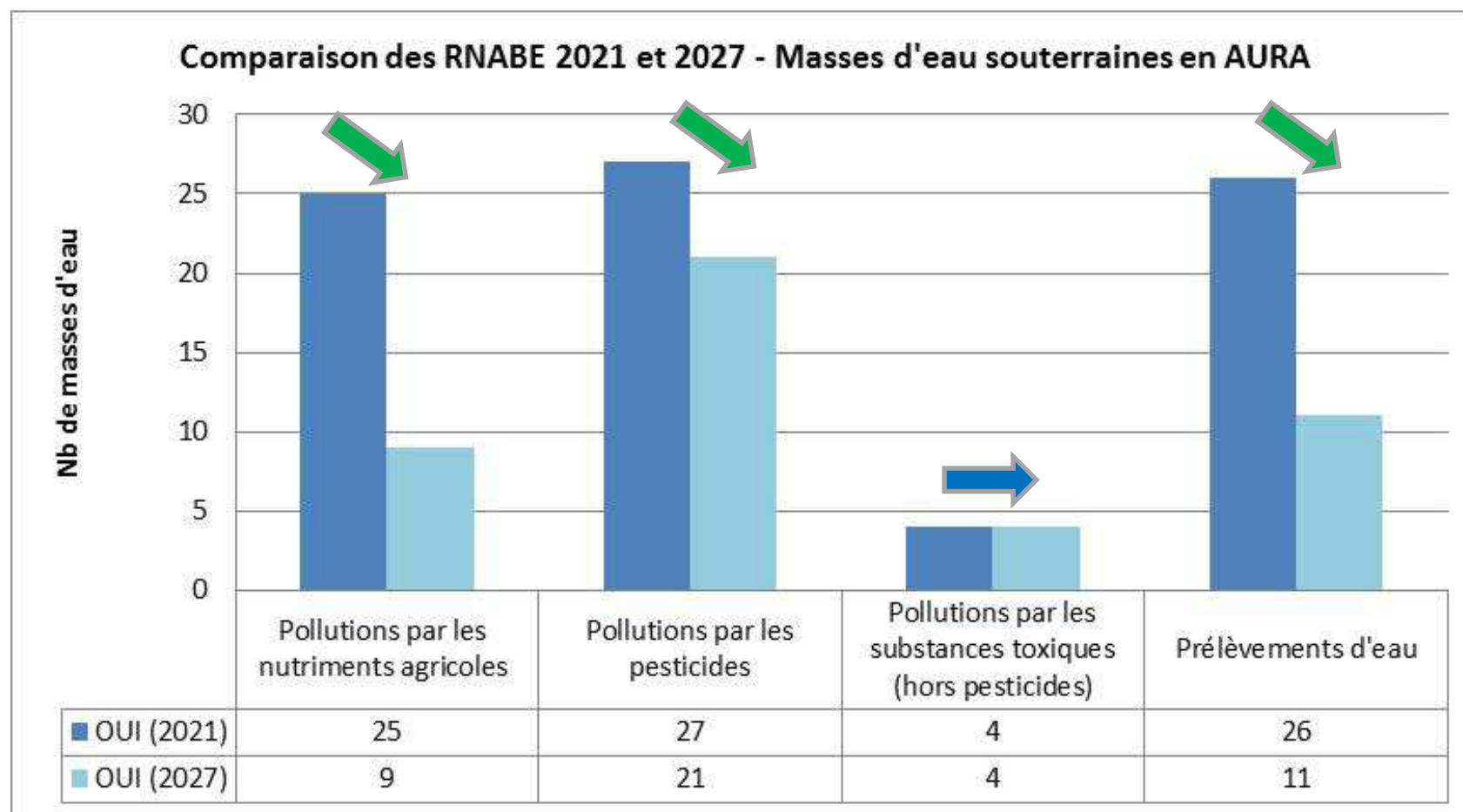
1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Isère-Drôme-Ardèche
  - **Risque de non-atteinte des objectifs environnementaux**



## Des causes de risque de mieux en mieux évaluées et qui évoluent peu



## Des causes de risque de mieux en mieux évaluées et qui évoluent peu



# Sommaire

## 1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Isère-Drôme-Ardèche

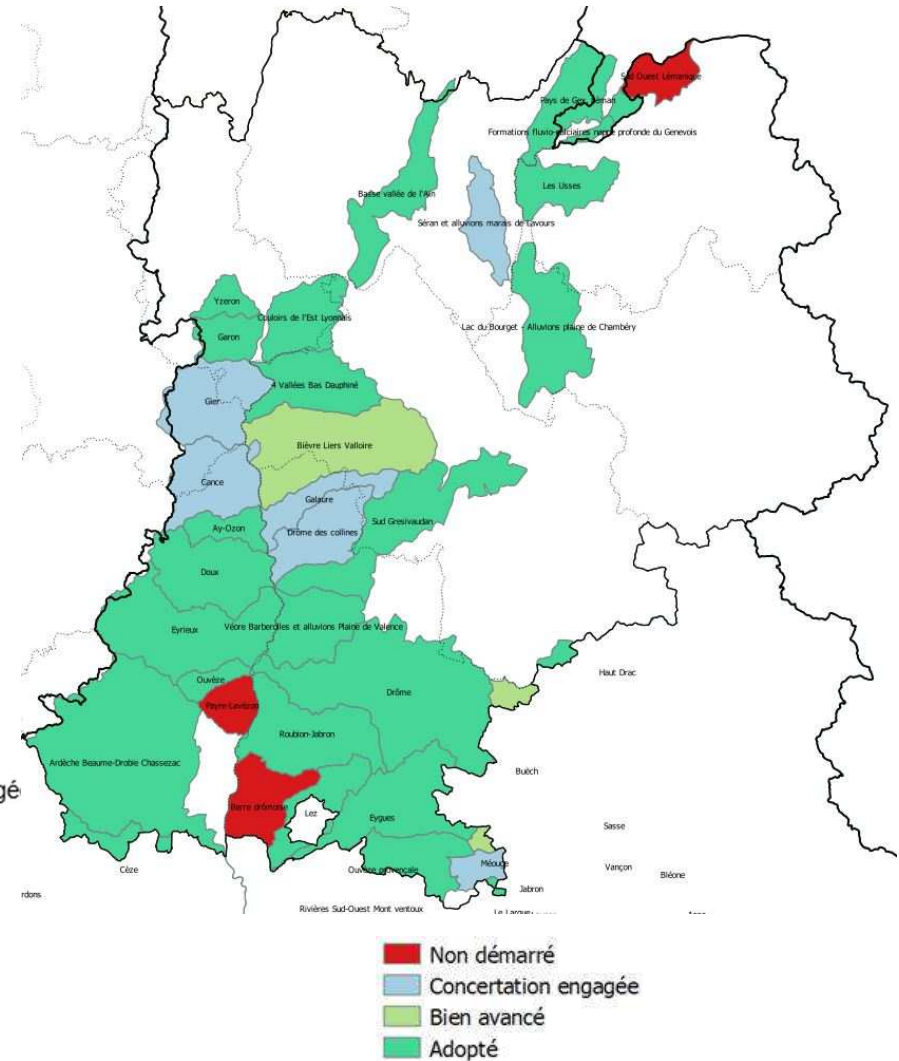
- **Progrès accomplis : gestion équilibrée de la ressource**



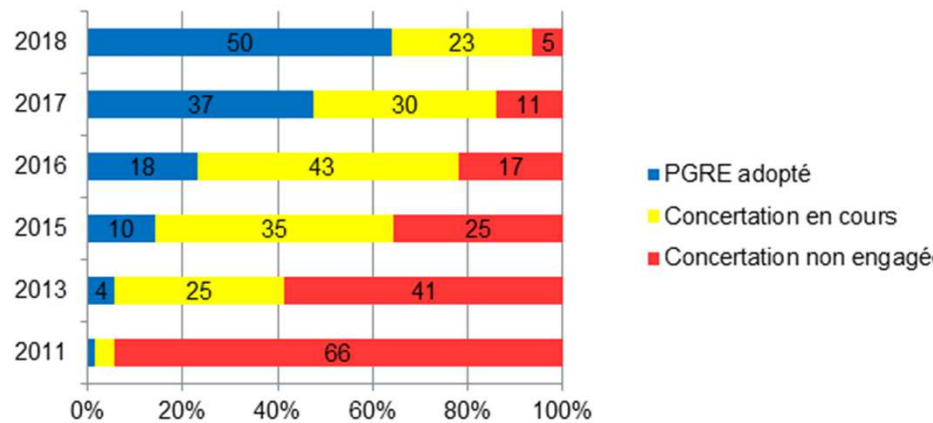
# Une dynamique forte sur la mise en œuvre des PGRE

- **En septembre 2019 :**
  - 19 PGRE adoptés (55 sur RM)
  - 7 en cours (18 sur RM)
  - 3 non engagés (5 sur RM)

Avancement des PGRE (sept 2019)



Evolution de l'avancement des PGRE



Source : tableau de bord du SDAGE, mai 2019

Source : agence de l'eau



# Une progression des actions en faveur des économies d'eau et de la substitution

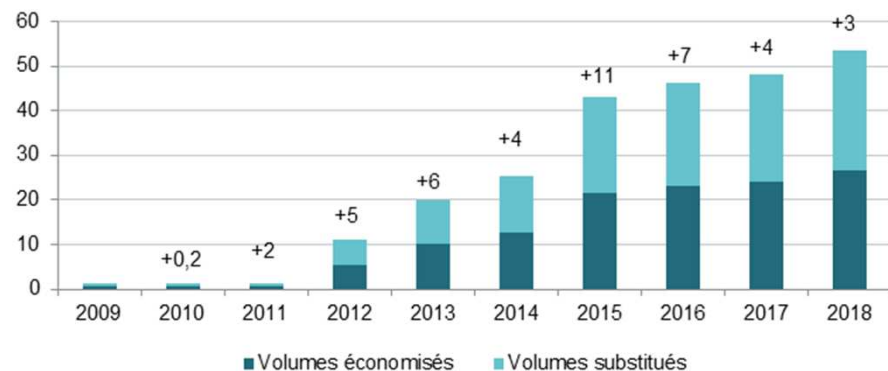
## Sur la période 2016-2018 sur le bassin RM :

- 109 Mm<sup>3</sup> nouvellement économisés et 22 Mm<sup>3</sup> substitués.

## Au 10ème programme (2013-2018) sur le territoire de la délégation de Lyon :

- 17 Mm<sup>3</sup> économisés : 14,9 Mm<sup>3</sup> AEP, 1,8 Mm<sup>3</sup> Irrigation et 0,4 Mm<sup>3</sup> Industrie
- 13,5 Mm<sup>3</sup> substitués : 3,9 Mm<sup>3</sup> AEP, 9,4 Mm<sup>3</sup> Irrigation et 0,2 Mm<sup>3</sup> Autres usages économiques

Évolution des volumes d'eau cumulés économisés et substitués depuis 2009 (en millions de m<sup>3</sup>) - Délégation de Lyon



Source : tableau de bord 2019 du SDAGE, d'après données aides agence de l'eau décembre 2018

- **Sur l'eau potable, ces actions participent visiblement à contenir la hausse de la pression de prélèvement (chiffres RM) :**
  - volumes prélevés pour l'AEP globalement assez stables sur la période 2012-2017 (-1%),
  - alors que dans le même temps la population totale majorée augmente (+ 3,5%).
- **Pas de tendance à la baisse sur les autres usages**



# **Economies d'eau en irrigation : Pas de grand projet d'ampleur mais des initiatives qui se développent**

- **Quelques exemples d'économies d'eau dans le cadre du Plan de Développement Rural 2018-2019**
- **EARL Grand Bois : Installation d'un système d'irrigation par micro-aspersion sous frondaison sur 35 ha en remplacement d'enrouleurs (21 232 m<sup>3</sup>/an économisés soit 25% d'économie)**
- **SCEA Juvenon : Mise en place du goutte à goutte sur 2,8 ha de pommiers et 5 ha de vignes en remplacement d'aspersion et d'enrouleur (20 351 m<sup>3</sup>/an économisés soit 25% d'économie)**
- **CUMA du Biel : remplacement de 5 enrouleurs par 6 rampes et 1 pivot (37 213 m<sup>3</sup>/an économisés). Projet concernant 24 adhérents de la CUMA et 195 ha)**
- **GAEC Ferme des Platanes : remplacement d'un enrouleur par un pivot pour 6 ha, équipement de 2 enrouleurs par une régulation électronique, équipement de variateurs sur les 2 forages (22 875 m<sup>3</sup>/an économisés)**



# Sommaire

1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Isère-Drôme-Ardèche
  - **Progrès accomplis : restauration hydromorphologique des cours d'eau**





# Une bonne dynamique en matière de restauration de la continuité

- Opérations de décloisonnement sur les ouvrages prioritaires de la liste 2 : **part des actions achevées / en cours d'achèvement** (sept. 2018) :
  - Bassin RM : 1/3 des actions, à un rythme qui s'accélère depuis 2017 (*cible : 1 375*)
  - **Haut-Rhône et Isère Drôme Ardèche : 37%** (*cible : 794*)

- **Ouvrages traités depuis 2013** (aides agence de l'eau) :

- Bassin RM : 1 030
- **Délégation de Lyon : 543**

Nombre cumulé d'ouvrages traités pour restaurer la continuité aidés par l'agence de l'eau RMC depuis 2013 - Délégation de Lyon



Source : tableau de bord 2019 du SDAGE, données aides agence de l'eau décembre 2018

- ... mais il reste encore un nombre important d'ouvrages prioritaires (522 en RM), pour lesquels l'action n'a pas encore été engagée.

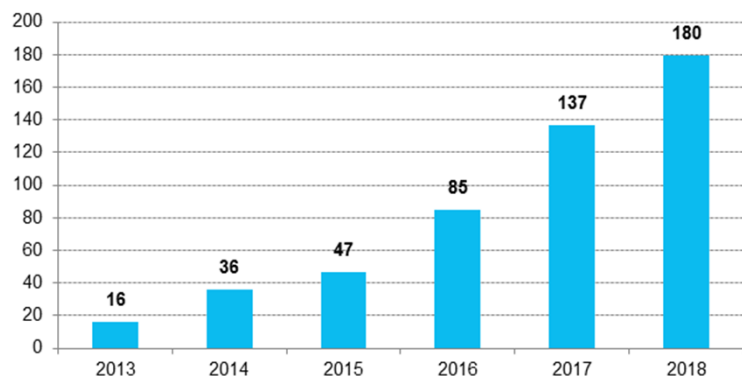


# Une dynamique importante et des premiers éléments sur les effets de la restauration morphologique sur les communautés aquatiques

## Linéaire de cours d'eau restauré :

- Bassin RM : 330 km restaurés entre 2016 et 2018, à un rythme soutenu chaque année.
- **Délégation de Lyon : 133 km**

Linéaire cumulé de cours d'eau restaurés morphologiquement depuis 2013 (en km) - Délégation de Lyon



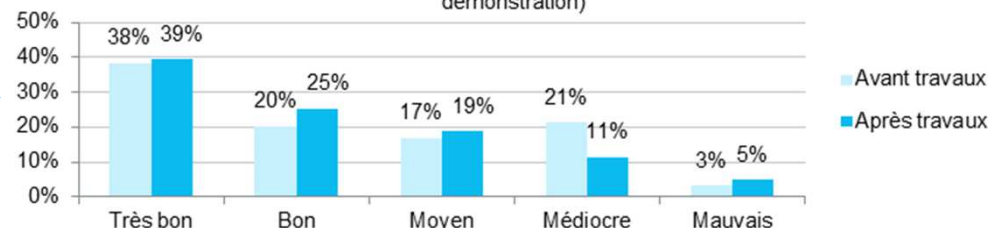
+ 15 km sur le Rhône

Source : tableau de bord 2019 du SDAGE, d'après données aides agence de l'eau décembre 2018

## Evolution des communautés aquatiques :

- Tendence à l'amélioration des indices biologiques avant et après travaux sur les 12 sites de démonstration suivis par l'agence de l'eau

Répartition dans les 5 classes de qualité des indices biologiques mesurés avant et après les travaux de restauration (sur 12 sites du réseau de sites de démonstration)



Source : tableau de bord 2019 du SDAGE

**... mais de nombreux travaux de restauration sont encore nécessaires pour atteindre le bon état des eaux et préserver ou restaurer la capacité de résilience des milieux aquatiques.**



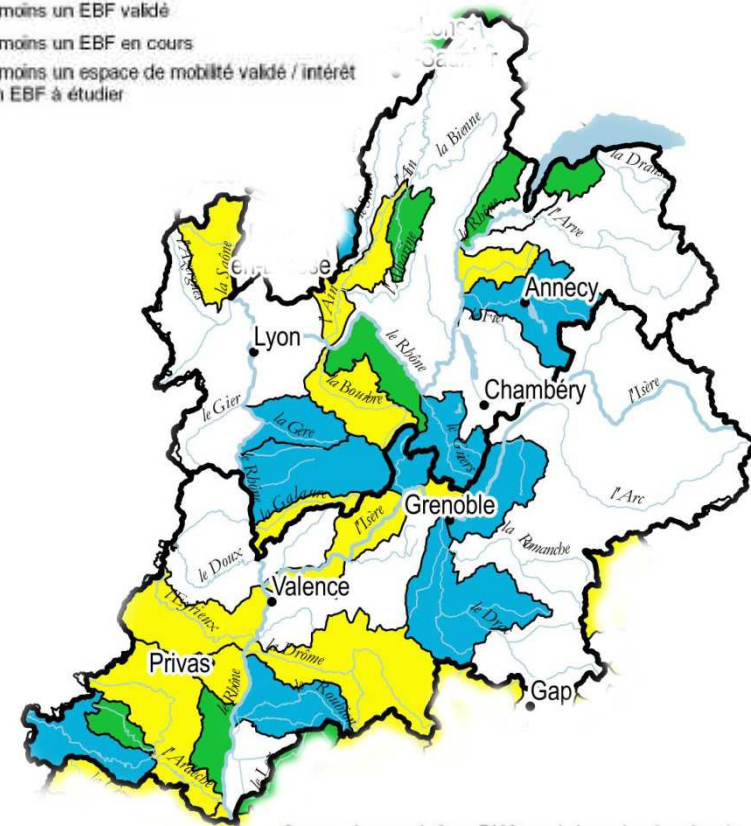
# Une appropriation progressive de la notion d'espace de bon fonctionnement par les territoires

	Nombre de sous BV (déc. 2018)	
	EBF validé	EBF en cours
Bassin RM	18	26
<b>Haut Rhône et Isère Drôme Ardèche</b>	<b>10</b>	<b>7</b>

Source : tableau de bord 2019 du SDAGE, données décembre 2018

Etat d'avancement de la délimitation des EBF en 2018

- Au moins un EBF validé
- Au moins un EBF en cours
- Au moins un espace de mobilité validé / intérêt d'un EBF à étudier



Source : Agence de l'eau RMC, sur la base des données de suivi des études EBF, décembre 2018



# Restauration de la continuité écologique et restauration physique de l'Herbasse à Montrigaud

**MO : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse / Coût : 366 031 € HT**

**Herbasse, affluent de l'Isère, situé dans le nord de la Drôme. Tronçon 500 ml visé sur la commune de Montrigaud (Herbasse amont)**

## • Gains morphologiques

- Restauration de l'hétérogénéité naturelle de l'Herbasse
- Restauration de la connectivité entre la rivière et la plaine alluviale
- Réactivation du transport solide

## • Gains écologiques

- Rétablissement de la continuité écologique sur l'Herbasse (reconnexion d'un linéaire de 6,3 km) et reconnexion du Chénard (affluent rive gauche) d'une longueur de 1,6 km.
- Nouveau tronçon améliorant la capacité habitationnelle du lit mineur (reproduction, alimentation) grâce à la diversification des faciès et la suppression de la retenue d'eau.

## • Hydrauliques

- Limitation des contraintes sur le lit mineur, grâce à l'adoucissement des berges favorisant les crues débordantes dans une zone à faible enjeux (prairie de fauche, pâtures).



*Reméandrement © SIABH*

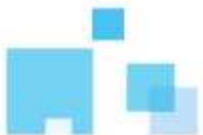


*Apport en matériaux alluvionnaires © SIABH*



# 1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Isère-Drôme-Ardèche

## • Vos questions, remarques

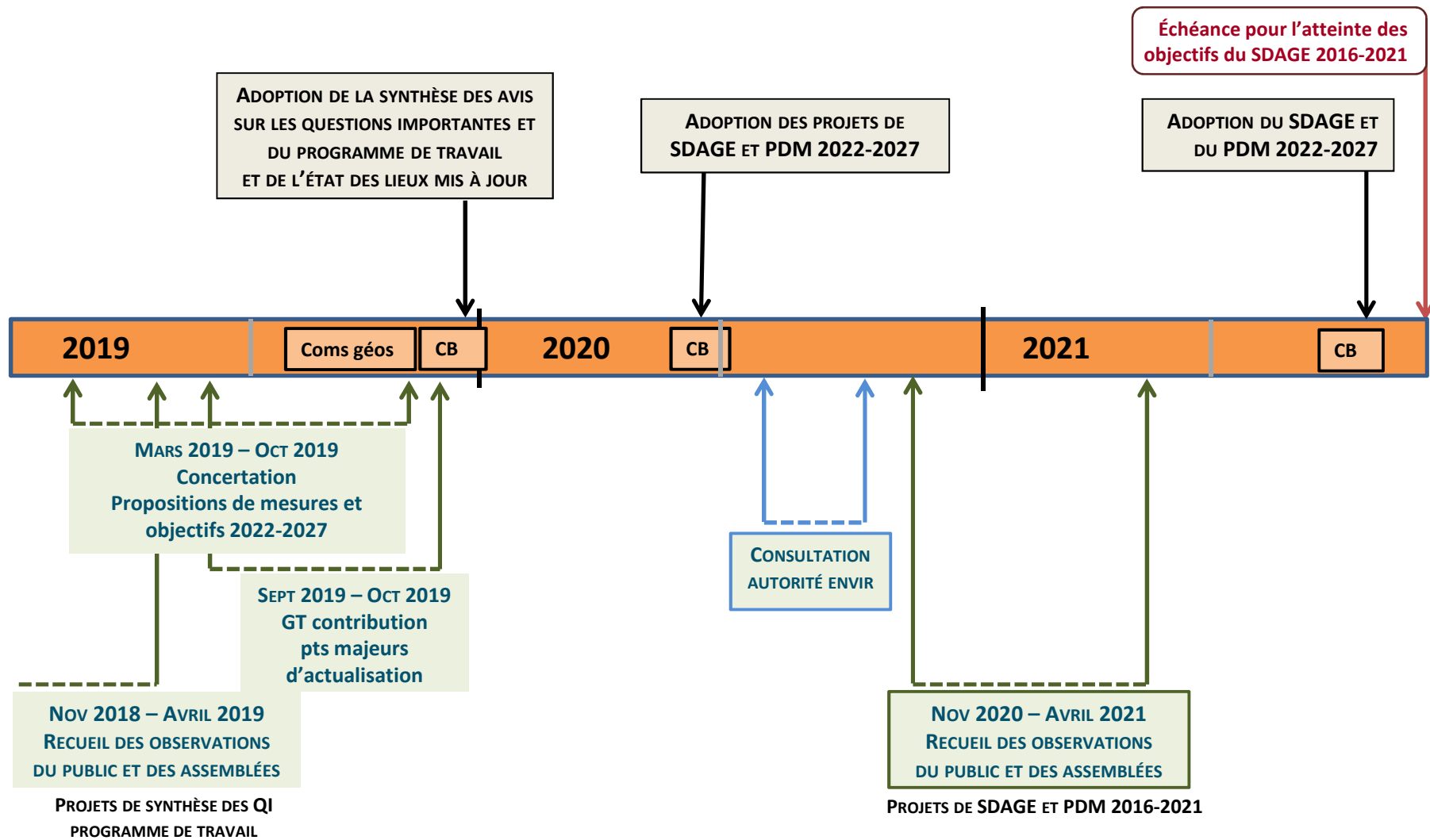


# Sommaire

1. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution
  - **Calendrier et méthode d'élaboration du SDAGE**



# PROGRAMME DE TRAVAIL 2019-2021



## ETAPES DE CONSULTATION ET DE CONCERTATION

# Programme de mesures et objectifs

- **PDM : une concertation locale poussée** (réunions par BV) entre avril et octobre 2019 pour identifier les propositions de mesures selon **2 principes** :
  - Ciblage : ce qui est nécessaire et suffisant pour atteindre le bon état
  - Priorisation : ce qui peut être atteint en 2027
- **Des objectifs environnementaux à déterminer sur la base du projet de PDM**
- **Des orientations soumises à l'arbitrage du comité de bassin pour** :
  - Un programme de mesures fondé sur le principe de réalité afin que ce qui est écrit soit réalisé
  - Des échéances argumentées plus précisément pour les exemptions et objectifs moins stricts





# Actualisation des orientations fondamentales

- **Un travail d'actualisation à 2 niveaux...**
  - **Concertation politique ciblée sur les enjeux majeurs :**
    - Groupes de contribution politique (septembre-octobre 2019)
    - Commissions géographiques (novembre-décembre 2019)
    - Réunion des Présidents de CLE
  - **Actualisation technique par les services**
- **...avant un travail avec les instances de bassin à partir de début 2020**



# Sommaire

1. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution
  - **Conclusions des groupes de contribution politique**



# Actualisation des orientations fondamentales

- **3 groupes de contribution politiques** issus du CB sur les **thématiques majeures** d'évolution du SDAGE :
    - **Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique** (27/09)
    - **Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses** (10/10)
    - **Restauration des cours d'eau, en lien avec la réduction de l'aléa d'inondation** (18/10)
  - Objectif : mise en débat de points majeurs de l'actualisation et propositions d'évolution du SDAGE
- **En commission géographique, restitution et échanges sur les conclusions de ces 3 groupes**



# Sommaire

## 2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

- Conclusions du groupe  
« **Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique** »



# Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique

## Principales conclusions du groupe de contribution (1/2)

### Points de consensus :

- **L'intérêt de la démarche PGRE** : concertation multi-usages, diagnostic besoins/ressources, partage des volumes prélevables, identification des solutions d'économies d'eau / substitution
- L'enjeu à renforcer les **actions en faveur d'usages plus sobres** en eau.
- Le constat d'être à la croisée entre des pressions qui augmentent alors que la ressource tend à se raréfier  
→ **l'objectif d'équilibre quantitatif reste incontournable.**



# Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique

## Principales conclusions du groupe de contribution (2/2)

### Points de débat appelant des pistes d'évolution :

- La portée réglementaire du PGRE : intégrer les PGRE dans les SAGE
- Renforcer la disposition sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme
- L'articulation entre la restauration de l'équilibre quantitatif et les besoins de développement des usages = préoccupation dominante.
- La nécessité de PGRE qui évoluent : préciser les notions de révision des PGRE et de gestion adaptative
- Préciser l'articulation PTGE/PGRE :
  - Comment un PGRE traite les besoins de développements y/c motivés CC, sans remettre en cause l'objectif d'équilibre quantitatif ?



# Sommaire

## 2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

- Conclusions du groupe  
« **Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses** »



# Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses

## Principales conclusions du groupe de contribution (1/2)

### 1- Développer des approches territoriales pour réduire les rejets et émissions de substances pour diminuer l'imprégnation des milieux et les flux à la mer

- Des approches territoriales **plus intégrées** : démarches concertées, multi-usages s'appuyant sur un diagnostic partagé, à l'échelle des bassins versants
- **Aller au delà des seules substances surveillées DCE**, caractériser **l'impact** des substances en s'appuyant sur les outils biologiques de plus en plus opérationnels pour des diagnostics locaux plus fins
- Mobiliser les différents **outils existants** pour les différentes activités concernées (industrie, collectivité, agriculture)
- Développer la **sensibilisation** du grand public dans le cadre de ces démarches (usages domestiques)
- Importance majeure de l'**animation** pour la réussite de ces approches





# Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses

## Principales conclusions du groupe de contribution (2/2)

**2- Rechercher la complémentarité entre prévention à la source et traitement des rejets** pour réduire les pollutions concentrées par les agglomérations de manière coût-efficace :

- **Pas d'opposition préventif/curatif** dans le SDAGE actuel
- **Promouvoir le développement de traitements épuratoires plus poussés sur certains territoires les plus fragiles** vis-à-vis des pollutions par les substances dangereuses en fonction de la nature des polluants (analyse coût-efficacité)
- Avec une vigilance particulière sur les **sous-produits d'épuration** (épandage des boues)



# Sommaire

## 2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

- Conclusions du groupe  
« **Restauration des cours d'eau, en lien avec la réduction de l'aléa d'inondation** »



# Restauration des cours d'eau, réduction de l'aléa d'inondation

## Principales conclusions du groupe de contribution (1/2)

### 1- Une dynamique de mobilisation engagée mais qui doit monter en puissance

- Des **bénéfices multiples** des projets de restauration
- Renforcer la **culture de la GEMAPI et du risque** auprès de la population et des élus
  - Multiplier les REX, développer les outils de communication permettant de visualiser les projets et leurs effets...
- Nécessité de **cibler les actions les plus efficaces** à l'échelle des bassins versants sans attendre la prise de conscience post-événement
- Renforcer la **structuration** de la compétence GEMAPI à **l'échelle des bassins versants**
- Promouvoir les outils de compensation financière existants pour les sur-inondations



# Restauration des cours d'eau, réduction de l'aléa d'inondation

## Principales conclusions du groupe de contribution (2/2)

### 2- Mobiliser les EBF pour la prévention des inondations, notamment en lien avec les PAPI

- La délimitation d'EBF est **un outil pertinent pour la prévention des inondations** (compréhension des phénomènes, identification des zones d'enjeu, concertation)
- Faire prendre conscience aux élus du **temps long** inhérent à ce type de projet.
- **Promouvoir les études d'EBF en amont des PAPI** pour élaborer des programmes de travaux ambitieux prenant pleinement en compte les enjeux hydrauliques et écologiques
- Identification des **secteurs prioritaires** pour la délimitation d'un EBF

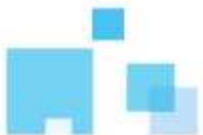
### 3- Étudier plusieurs scénarios prenant en compte les bénéfices socio-économiques et environnementaux pour définir les programmes de travaux

- Intégrer notamment les **solutions fondées sur la nature** (efficientes, résilientes et moins interventionnistes).



## 2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

- **Vos questions, remarques**

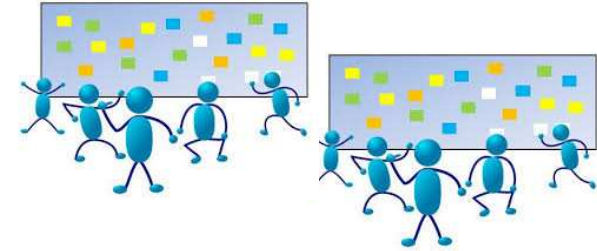


# Sommaire

## **3. Présentation des ateliers participatifs de l'après -midi**



# Les ateliers participatifs



Objectif des ateliers participatifs de cet après-midi : *vous écouter*



Pour cela :

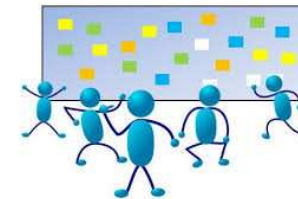
- Une salle organisée en **libre circulation entre des stands** participatifs thématiques
- Pour chaque stand thématique :
- Un panneau rappelant les sujets de débat des groupes de contribution SDAGE
  - **Un panneau vierge pour recueillir vos contributions écrites (post-it)**  
Questions posées : « ***Quels sont les leviers et freins majeurs rencontrés dans la mise en œuvre des actions sur cette thématique ?*** »  
« ***Quels appuis du SDAGE 2022-2027 attendez-vous sur le sujet ?*** »
- Vous écouter **sur les pistes d'évolution du SDAGE** présentée ce matin
  - **Recueillir vos propositions complémentaires** pour les 3 thématiques prioritaires



# Les ateliers participatifs

**3 thématiques (groupes de contribution SDAGE)  
... 2 stands par thématique**

**Gestion équilibrée de la ressource en eau  
dans le contexte de changement climatique**  
2 stands



**Lutte contre les pollutions par les  
substances dangereuses**  
2 stands



**Restauration des cours d'eau, en lien avec  
la réduction de l'aléa d'inondation**  
2 stands





# Les ateliers participatifs

## Un fonctionnement identique sur chaque stand

- Vous écrivez vos propositions sur les post-it mis à votre disposition
- 1 idée par post-it
- Ce sont les animateurs qui organisent les post-it sur les panneaux
- Afin de tenir compte de la représentativité lors de la synthèse des post-it, notez le nom de votre structure sur le post-it
- Pour la restitution des résultats, les réponses seront anonymisées



# Les ateliers participatifs

## Prise en compte, restitution des résultats

- Le matériau recueilli ce matin et lors de ces ateliers participatifs viendra alimenter les réflexions sur l'élaboration du SDAGE 2022-2027.
- Les résultats de cette concertation seront restitués aux instances de bassin fin 2019-début 2020

